

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de la présentation des collections, spécialité « éclairagiste »

SESSION 2017

Épreuve pratique d'admission **Mercredi 28 juin 2017**

La phase d'admission comporte une épreuve pratique consistant en la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité. (*coefficient 4*)

Pour la spécialité éclairagiste, l'épreuve pratique consiste en la mise en éclairage d'une salle équipée d'œuvres. (*durée : 8 heures*)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vous reporterez sur votre réalisation la lettre d'anonymat qui vous a été attribuée.
- Vous utiliserez uniquement le matériel mis à votre disposition.

Document fourni avec le sujet :

Plan de coupe de la vitrine d'origine, « Jardins d'Orient »

Matériel mis à votre disposition :

- Modèle de vitrine
- Luxmètre
- Matériel d'éclairage
- Outillage d'installation

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de la présentation des collections, spécialité « éclairagiste »

SESSION 2017

Épreuve pratique d'admission
Mercredi 28 juin 2017

SUJET :

Sur la structure fournie, qui simule une vitrine de l'exposition « Jardins d'Orient », le commissaire d'exposition demande de remplacer les 2 tubes fluorescents par 2 bandeaux de Led, et d'installer 9 spots LED et 2 tubes t5.

- Équipez l'intérieur de cette vitrine, en partie haute, des 9 spots Led et des 2 bandeaux de Led ; le flux lumineux de chacune de ces deux installations devra être variable, de façon indépendante.

A l'intérieur du module hors lumière naturelle et hors spots allumés, une limite d'éclairement de 50 lux est demandée. (Un luxmètre est à votre disposition).

- Équipez le boîtier fourni avec les protections adéquates et effectuez tous les câblages nécessaires au bon fonctionnement de l'installation selon la norme NFC15-100.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de la présentation des collections, spécialité « éclairagiste »

SESSION 2017

Épreuve pratique d'admission Jeudi 29 juin 2017

La phase d'admission comporte une épreuve pratique consistant en la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité. (*coefficient 4*)

Pour la spécialité éclairagiste, l'épreuve pratique consiste en la mise en éclairage d'une salle équipée d'œuvres. (*durée : 8 heures*)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vous reporterez sur votre réalisation la lettre d'anonymat qui vous a été attribuée.
- Vous utiliserez uniquement le matériel mis à votre disposition.

Document fourni avec le sujet :

Plan de coupe de la vitrine d'origine, « Jardins d'Orient »

Matériel mis à votre disposition :

- Modèle de vitrine
- Luxmètre
- Matériel d'éclairage
- Outillage d'installation

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de la présentation des collections, spécialité « éclairagiste »

SESSION 2017

Épreuve pratique d'admission
Jeudi 29 juin 2017

SUJET :

Au-dessus de la vitrine, il vous est demandé d'installer 2 tubes t5 4000k.

Une horloge est à installer et à programmer.

Deux programmes seront nécessaires :

- Intérieur de la vitrine : allumage 9h-17h tous les jours de la semaine (LED)
- Extérieur de la vitrine : allumage 7h-23h tous les jours de la semaine (tubes fluo)

